

Formulaire de demande de permis de CONSTRUCTION

TYPE DE DEMANDE

Construction

Rénovation/transformation

Démolition

Batiment principal

Batiment secondaire

DEMANDEUR

Nom	Prénom	
_____	_____	
Adresse	Municipalité	Code postal
_____	_____	_____
Téléphone	Courriel	
_____	_____	

PROPRIÉTAIRE (si différent du demandeur)

Nom	Prénom	
_____	_____	
Adresse	Municipalité	Code postal
_____	_____	_____
Téléphone	Courriel	
_____	_____	

TRAVAUX

Description des travaux

Numéro de matricule	Numéro de lot	Superficie du lot
_____	_____	_____ m ²
Adresse (si différente de celle du propriétaire)	Municipalité	Code postal
_____	_____	_____
Coût estimé des travaux (MO et matériaux inclus)	Usage actuel de la construction	Usage prévu de la construction
_____ \$	_____	_____
Date de début des travaux	Date de fin prévue des travaux	
_____	_____	

MATÉRIAUX ET REVÊTEMENTS

Murs extérieurs

Toiture

Murs intérieurs

Plancher

EXÉCUTANT DES TRAVAUX

Nom de l'entreprise

Nom du Responsable

Constructeur - Propriétaire

Téléphone

N° de licence RBQ

Date expiration licence

NORMES D'IMPLANTATION (si applicable)

Marge avant

Marge arrière

Marges latérales

Nombre d'étage

Hauteur

Bande riveraine (si applicable)

10 mètres

15 mètres

CONSENTEMENT

Je déclare que la présente demande ne concerne pas un immeuble destiné à être utilisé comme résidence privée pour aînés telle que définie au deuxième alinéa de l'article 346.0.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2).

Je soussigné, le demandeur, déclare que les renseignements fournis sont exacts et que si le permis m'est accordé, je me conformerai aux dispositions du règlement de zonage et de construction en vigueur et aux lois pouvant s'y rapporter.

Signature du demandeur

Fait à _____

Le _____

RÉSERVÉ À LA MUNICIPALITÉ

Zone _____

ACCEPTÉ

REFUSÉ

LE _____

COUT DU PERMIS _____

NUMÉRO DE PERMIS _____

Lise BEAULIEU
Inspectrice municipal

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

Procuration (requis lorsque le requérant est différent du propriétaire)

Les **plans, élévations, coupes, croquis ou documents**, indiquant :

- Les dimensions et la superficie du terrain ainsi que son identification cadastrale;
- Les rues contiguës au terrain;
- L'emplacement du bâtiment faisant l'objet de la demande;
- L'emplacement de tout bâtiment situé sur le même terrain et les distances entre le bâtiment faisant l'objet de la demande et celui-ci;
- Les limites du terrain et les distances entre le bâtiment faisant l'objet de la demande et celles-ci;
- La superficie et la hauteur du bâtiment faisant l'objet de la demande;
- La longueur de chacun des murs extérieurs du bâtiment faisant l'objet de la demande;
- L'identification de la façade principale du bâtiment projeté;
- La localisation et les dimensions des ouvertures (portes et fenêtres);
- L'emplacement de toute servitude grevant le terrain;
- L'emplacement de tout obstacle aux travaux de construction situé sur le terrain ou à proximité de celui-ci (tel une borne-fontaine, un lampadaire ou une ligne électrique, téléphonique ou de câblodistribution aérienne ou enfouie).
- L'emplacement de tout logement;
- Pour une station-service ou un poste d'essence, l'emplacement des ilots de distribution et de la marquise, le cas échéant;
- Les matériaux de fondation du bâtiment faisant l'objet de la demande;
- Les matériaux d'isolation du bâtiment faisant l'objet de la demande;

Une **copie du permis** pour la construction de l'installation septique (Lorsque le projet de construction comprend une installation septique)

Une **copie du certificat d'autorisation pour le prélèvement d'eau** (lorsque le projet de construction comprend une installation de prélèvement d'eau)

Une **copie de l'acte de servitude garantissant le droit d'usage du puits** (lorsque l'approvisionnement en eau potable est partagé avec un autre usager)

Un **certificat d'immunisation** fourni par un ingénieur membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec, attestant que la construction et les travaux visés disposeront d'une immunisation adéquate contre les inondations, le tout conformément aux règlements en vigueur (dans le cas d'une construction autorisée en zone inondable)

Dans le cas où le terrain visé par la demande de permis de construction est inscrit sur la liste des **terrains contaminés** constituée par la municipalité et fait l'objet d'un plan de réhabilitation approuvé par le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques, une attestation d'un expert visé à l'article 31.65 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., chapitre Q-2) établissant que l'opération projetée est compatible avec les dispositions du plan de réhabilitation mentionné ci-dessus.

Les plans doivent être dessinés à l'échelle et reproduits par un procédé indélébile. Les plans et devis de travaux d'architecture doivent être conformes à la Loi sur les architectes (L.R.Q., c. A-21).

Pour des travaux d'agrandissement, de modification, de réparation ou de rénovation intérieure ou extérieure, les documents et renseignements exigés ne concernent pas l'ensemble du bâtiment, mais seulement les parties du bâtiment visés par la demande.